mosaïque de paysages

FICHE DE PRÉSENTATION
PLAN PAYSAGE PAYS BASQUE

Pays Basque Euskal Herria
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION – HIRIGUNE ELKARGOA

PLAN de PAYSAGE Pays Basque Euskal Herria

@communautePB
www.communaute-paysbasque.fr

Une mosaïque de paysages

Le Pays Basque, de par sa position géographique entre mer et montagne, territoire de traditions et de cultures, est riche d'un patrimoine architectural et naturel de grande qualité.

La manière d'occuper, habiter, gérer et entretenir ce territoire à la fois urbain et rural, produit une très grande diversité de paysages à la fois remarquables et du quotidien, décors privilégiés de notre cadre de vie.

Pourquoi mobiliser les acteurs locaux et la population ?

Nous sommes tous acteurs du paysage. Chacun d'entre nous a sa propre perception des paysages qui l'entourent. Nous vivons, exerçons, gérons, pratiquons, profitons au quotidien de ces paysages qui font notre fierté et nourrissent notre sentiment d'appartenance à cette terre.

D'où l'importance de mobiliser le plus grand nombre : habitants soucieux de leur cadre de vie, citoyens attachés à ce territoire et à son devenir, professionnels chargés de son entretien, de sa gestion, de son évolution.

Quelles étapes ?

Le Plan Paysage a été amorcé à l'automne 2021 dans le cadre du lancement de l'étude "Paysages et Patrimoines" réalisée par ATOPIA Conseil sur deux ans. Elle s'articule autour de trois temps forts :

- un diagnostic territorial finalisé à l'automne 2022,
- des orientations stratégiques proposées au printemps 2023,
- des préconisations et actions attendues à l'automne 2023.

Ce calendrier permettra d'alimenter les projets structurants du territoire (PNR MB, SCOT*, PLUI*, RLPI). L'année 2024 permettra de finaliser la démarche avec la présentation des orientations stratégiques et des actions concrètes à mener.

Tout-au-long de l'étude, les élus mais aussi les techniciens communautaires et communaux, les partenaires locaux et la population seront appelés à participer à la démarche.

Pour ce faire, plusieurs rendez-vous sont programmés :

- des réunions de travail et de décision associant les élus et les partenaires locaux,
- de ateliers thématiques et territoriaux mobilisant une soixantaine de structures locales,
- des balades et des randonnées paysages.

Une carte interactive est disponible via le site interne de l'agglomération

Pourquoi une approche par le paysage ?

Les projets développés sur le territoire de la Communauté d'agglomération Pays Basque et nos actions ont un impact sur le paysage (développement urbain, implantation des bâtis, gestion des forêts, choix des activités agricoles...).

Sans vision d'ensemble, ces projets actuels et à venir peuvent banaliser et dénaturer nos paysages, voire les fragiliser.

Par le paysage, nous pouvons enclencher une autre manière d'appréhender le développement de notre territoire. Le paysage est en effet un élément central du cadre de vie et un facteur d'attractivité de notre territoire.

Pourquoi un plan paysage ?

La Communauté d'agglomération Pays Basque souhaite mieux connaître les paysages qui composent et façonnent le Pays Basque. Lequel, du fait d'une forte attractivité, enregistre une forte hausse de population et est soumis à des pressions urbaines, foncières, touristiques, etc.

Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération Pays Basque souhaite mieux appréhender les enjeux qui s'exercent sur son territoire et les évolutions à venir (notamment en lien avec le changement climatique), afin de mieux préserver, gérer et mettre en valeur les paysages.

Le Plan paysage Pays Basque est labellisé par le Ministère de la transition écologique et énergétique (Lauréat 2020). Cette démarche partenariale et participative permet d'appréhender le paysage comme une ressource, un bien commun et un levier pour le développement local. Il s'agit de questionner la manière de concevoir l'aménagement du territoire en mettant le paysage au cœur de la réflexion.

Cet outil opérationnel met en valeur le territoire. Il permet une approche qualitative des documents d'urbanisme à venir (PLUI et SCOT*) et servira à nourrir le projet de Parc Naturel Régional de la Montagne Basque*.

Quel territoire est concerné ?

Le Plan paysage Pays Basque concerne les 158 communes qui composent la Communauté d'agglomération Pays Basque, en particulier :

- le territoire communautaire afin de nourrir le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal et de s'inscrire en lien avec le Plan Climat Air et Energie,
- les 111 communes concernées par le PNR Montagne Basque,
- les communes concernées par les PLUI Amikuze, Sud Basse-Navarre et Soule.

*PLUI : plan local d'urbanisme infracommunautaire
SCOT : schéma de cohérence territorial Pays Basque Seignanx
PNR MB : parc naturel régional montagne basque
RLPi : règlement local de publicité intercommunal

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LA DÉMARCHE,

PLAN de PAYSAGE
PAYS BASQUE EUSKAL HERRIA

WWW.COMMAUNAUTE-PAYSBASQUE.FR

Photos : Carole Pro - J.Ph.Piantey - CAPB

PAYS BASQUE EUSKAL HERRIA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
–
HIRIGUNE ELKARGOA

@communautePB
www.communaute-paysbasque.fr